



Reprendre la maison parentale de mes parents

Par **tenesse_old**, le **20/08/2007** à **10:21**

bonjour

mon marie et moi voulons vendre notre maison que nous avons construite il y a 18 ans de ça pour reprendre ma maison parentale ou ne vit plus que ma mère , mon père étant décédé il y a 10 ans de ça

pouvons disposez de l'argent de la vente de notre maison comme nous voulons ou devons nous donner de l'argent de cette vente a nos 4 enfants majeurs que mon mari a eu d'un premier mariage